

**Equipe éditoriale :**

Marine Roux, Annick Bouchot

**Siège social :**

23 Les Mûriers

71600 St Léger-les-Paray

☎ 03.85.81.32.51

annick.bouchot@wanadoo.fr

**Secrétariat:**

comores.horizon@laposte.net

☎ 06.66.25.38.10

**Edito :**

*Déjà nous commençons le dernier mois de l'année, Comores Horizon est une jeune association qui a fait preuve de dynamisme et les résultats sont déjà présents : 222 moustiquaires achetées, une école en construction, 38 parrainages pour la rentrée scolaire. Tout ceci s'inscrit bien dans le cadre de la volonté de tous : aider Ifoundihé à se développer. Les villageois sont conscients de nos efforts et participent pleinement. Merci à tous pour votre engagement. Bonne année et excellente santé.*

Annick

**Sommaire :**

- Graves problèmes dans l'enseignement
- Intervention du Président Azali
- Publication du rapport du fond des Nations Unies
- Adoption d'une nouvelle loi électorale
- Mayotte : la manifestation dérape/peur et colère
- Grippe aviaire
- Pétrole : la flambée des prix
- La mer : une nouvelle victime
- Radio Ngazidja : changement de directeur

**Graves problèmes dans l'enseignement**

Les instituteurs ont boycotté la rentrée des classes dans le primaire le 19 octobre, malgré une note du ministère de l'Education de l'île en date du 17 octobre. Seuls les directeurs des établissements étaient présents. Salim Soulaïmane, secrétaire général du syndicat des instituteurs comoriens, estime que leurs revendications sont restées lettre morte, principalement pour ce qui concerne le versement des salaires du mois de mai. Il considère qu'il n'y a pas eu de réelle concertation entre les autorités de l'île et les syndicats, et que le mouvement de grève doit perdurer.



A Mohéli, bien que la date du 6 octobre n'ait pas été respectée pour la rentrée des classes, les négociations qui se sont engagées entre le gouvernement de l'île et les enseignants semblent se présenter sous un jour favorable.

**Calendrier :**

- 9 décembre : diaporama de remerciement pour le Lion's Club de Paray-le-Monial
- Décembre : vente de cases avec en gain => séjour à la montagne, table de salon, dinde, filets garnis, vaisselles, peluches etc.. Tirage le 20 déc à 20h St Léger
- **7 janvier : Assemblée Générale**  
16h St Léger-les-Paray
- 26 février : loto à St Léger

Les professeurs du secondaire n'émettent aucun commentaire, mais soutiennent vraisemblablement leurs collègues instituteurs.

L'écart se creuse donc davantage entre les écoles publiques et les établissements privés qui, eux, ont respecté la date de la rentrée et ont déjà bien entamé leur programme. Les primaires ont commencé finalement le 8 novembre.

L'enseignement public semble en grand danger, et les parents d'élèves sont à juste titre inquiets de la situation.

## **Intervention du Président Azali à Nyambéni**

Le vendredi 14 octobre, le chef de l'Etat de l'Union des Comores s'est adressé à la population. Outre les sujets liés à l'actualité locale, son discours a englobé des thèmes d'une portée nationale : ainsi la hausse du prix des produits pétroliers, imputée par Mr Azali à l'utilisation démesurée du pétrole à l'échelle internationale.

Après avoir indiqué que son devoir présidentiel impliquait la solidarité avec la mesure prise par son gouvernement, il a déclaré avoir mis en place des dispositions visant à freiner la répercussion de la hausse des prix sur les produits de consommation courante, les transports routiers et les taxes douanières. Il a manifesté sa satisfaction de savoir la population concernée par l'assemblée des bailleurs de fonds qui se tiendra à Port Louis le 8 décembre 2005.

Pour le président, l'essor socio-économique du pays se fera entre autres par le développement touristique. Le colonel Azali n'a pas occulté les problèmes relatifs à la rentrée scolaire. Il estime que le gouvernement, qui a versé en l'espace de quelques jours trois mois d'arriérés de salaire, a montré sa volonté de vouloir résoudre le problème.

Après avoir incité les enseignants à faire preuve de civisme et de patriotisme pour le bien des enfants, il a exhorté les parents à s'impliquer davantage dans l'action en rappelant aux enseignants leur devoir d'instruction.

Il a conclu en indiquant qu'une rentrée scolaire non effective d'ici le 30 octobre ferait de ladite année scolaire une année blanche, qui mettrait les enseignants au chômage technique.

## **Publication du rapport du fond des Nations Unies pour la population (UNFPA)**

Ce rapport d'environ 120 pages, met en lumière la discrimination sexuelle, qui « gaspille le capital humain en utilisant d'une manière inefficace les capacités individuelles, ce qui limite la contribution des femmes ».

Le travail des femmes et leur protection en matière de santé de procréation doivent être habilités.

Le rapport mentionne l'inégalité des chances (pourcentage d'analphabètes plus élevé chez les filles). L'instauration de l'égalité des chances, surtout dans l'enseignement secondaire, permettra d'augmenter les gains potentiels inhérents au travail des femmes, de diminuer la mortalité maternelle et infantile, et de restaurer une meilleure santé en matière de procréation. Ce qui impliquera également la baisse des taux de VIH.

## **Adoption d'une nouvelle loi électorale par l'Assemblée de l'Union**

Le dimanche 16 octobre 2005, les parlementaires ont adopté 112 articles du projet de loi sur les 162 proposés.

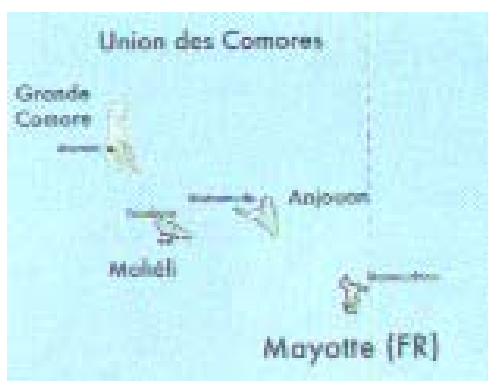
Cette loi électorale autorise le vote des Comoriens de l'extérieur, le parrainage des candidats par un quota d'élus, l'établissement de l'égalité de certaines personnalités civiles et militaires, ainsi que la représentation des femmes et des partis politiques à la Commission Electorale.

Le rapport général de la Commission des Lois, Mr Ibrahim Mhoumadi Sidi, a mis en avant le climat démocratique qui a régné lors des travaux de la Commission, soulignant la volonté des parlementaires de consolider l'unité nationale.

Bien appliquée, cette loi devrait constituer un outil juridique solide dans la cohésion démocratique du pays.

La séance a été levée après lecture d'un message de félicitation du colonel Azali pour le travail déterminant qu'ont fourni les députés. La suite de la session est prévue pour 7 novembre.

## Mayotte : la manifestation dérape



Le 28 septembre 2005, 700 « sans papiers français », ressortissants des trois autres îles, sont descendus dans les rues de Mamoudzou pour protester contre les déclarations du ministre français de l'Outre Mer, François Barouin, déclarations reprises par les autorités locales.

En juillet, Mr Barouin avait rencontré à Mayotte des élus de la majorité, dont le député Mansour Kamardine et le sénateur Andrien Giraud pour trouver des moyens juridiques de pallier « l'immigration clandestine ». Le préfet Jean Paul Kihl avait présenté par la suite un ensemble de propositions répressives qui, débattues en petit comité, avaient été finalement acceptées sans que les collectivités locales en aient connaissance.

Pris de court, les maires avaliseront ces propositions. Seul le maire de Koungou, Mr Saïd Hamadi, refusera de les cautionner, arguant que seul l'Etat pouvait prendre de telles décisions.

La manifestation du 28 septembre n'avait pas fait l'objet d'une demande préalable, et donc n'avait pas reçu l'agrément de la part des pouvoirs publics ; mais les forces de police présentes sur place ne sont pas intervenues.

Les manifestants ont défilés dans le calme, jusqu'à ce qu'une voiture tente de se frayer un passage parmi eux. La peur et la colère ont explosé, et un dérapage s'en est suivi.

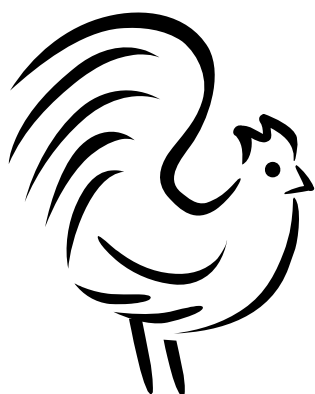
S'il est vrai que les vitres de la permanence du député Kamardine ont été cassées, les termes de « saccage » et de « vandalisme » qui ont alimenté les rumeurs paraissent de bien grands mots pour parler de ce seul bris de vitres.

Au cours de la conférence de presse qu'il a présidée le 19 octobre, le maire de Koungou a rappelé que les valeurs de la République Française (tolérance, solidarité, respect de l'autre) devraient être respectées pour parvenir à une coexistence pacifique entre les peuples de l'Océan Indien.



Les « sans-papiers français » ressortissants des autres îles subissent la pression dont ils sont l'objet avec une indignation mêlée de crainte pour leur avenir et celui de leurs enfants. Des voix s'élèvent pour dénoncer les mesures prises par le ministre de l'Outre Mer, qui génèrent un climat de xénophobie et de haine chez des populations pourtant liées par le sang, la religion, les coutumes et les traditions.

La question de l'indépendance de la totalité du pays est à nouveau posée, et la « colonisation française » remise en cause. Chacun espère une concertation à grande échelle.



## **La grippe aviaire : prévention et riposte**

Devant la gravité du danger, un plan de prévention et de riposte a été élaboré à l'encontre d'une éventuelle épidémie.

Maîtriser la filière de l'importation des poulets et veiller à l'approvisionnement des pharmacies en médicaments s'avère indispensable, mais il faut trouver les fonds nécessaires pour que le plan élaboré puisse être actif.

Le problème majeur réside toujours dans le fait que le laboratoire d'El-Maarouf ne soit pas en mesure d'effectuer les analyses nécessaires, et soit donc contraint à en confier l'exécution aux centres régionaux de l'OMS ou à des instituts spécialisés.

## **Détrole : la flambée des prix**

Le prix du brut a augmenté d'une façon colossale depuis deux ans. Le pétrole assure à lui seul plus d'un tiers des besoins énergétiques mondiaux. Mais la demande est à présent trop élevée, les réserves mondiales et les capacités de production limitées. Dans certains domaines, il faudra utiliser une énergie de remplacement. Thierry Desmaret, PDG de TOTAL, indique que son groupe s'est préparé à pallier cette raréfaction, et à miser sur d'autres énergies : gaz naturel, énergies solaire et éolienne, développement de nouveaux biocarburants.

## **La mer : une nouvelle victime**

Dans la nuit du 17 octobre dernier, une tempête a disloqué l'embarcation de deux jeunes pêcheurs. L'un d'eux, Issa Halidi, qui ne savait pas nager, a été emporté par les vagues et a perdu la vie.



## **Radio Ngazidja : changement de directeur**

Mhamadi Youssouf Mvoulana succède à Abdou Djibaba, nommé directeur général de l'information au ministère de la Communication de l'île de Ngazidja.

Mise en place d'un plan de réorganisation et de réhabilitation de la station, agrandissement de la couverture, formation des agents sont les défis que se propose de relever le nouveau directeur.

## **Dernière minute**

Le volcan « Le Karthala » est entré en éruption la nuit du 24 au 25 novembre, la capitale Moroni ainsi que le Sud de l'île sont recouverts de 2 cm de poussières volcaniques. L'air était irrespirable. Pas de victime, le volcan est placé sous haute surveillance.